



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'EMPLOI INTERIMAIRE EN NOVEMBRE 2019



En Pays de la Loire, le nombre d'intérimaires s'établit à 64 000 à fin novembre 2019.

L'EMPLOI INTERIMAIRE
DIMINUE DE 0,5% SUR UN MOIS
ET DE

-0,6%

PAR RAPPORT A
NOVEMBRE 2018

LA SITUATION NATIONALE

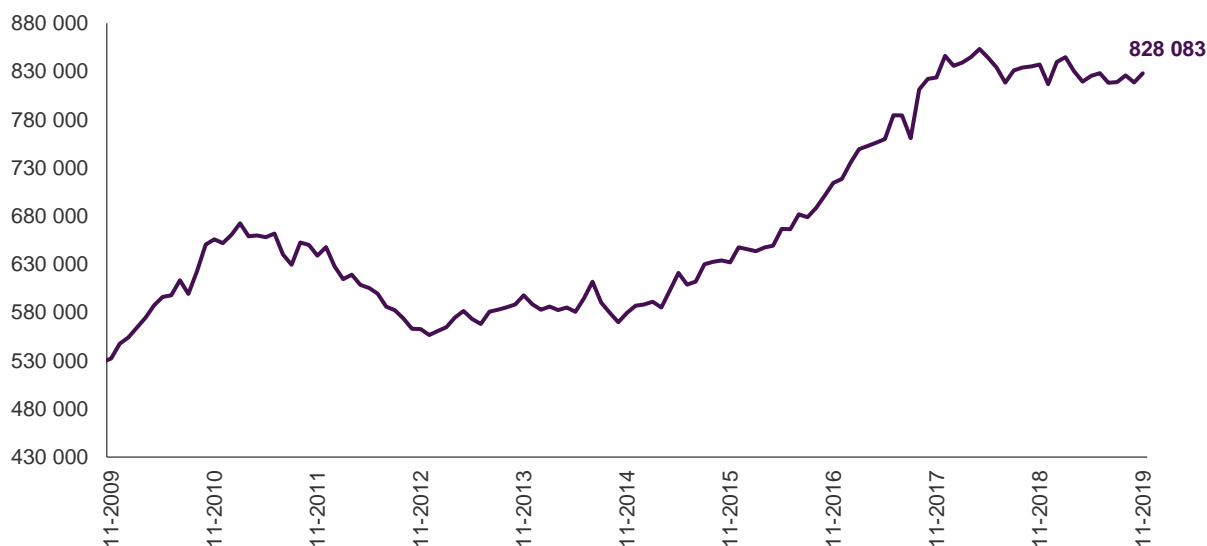
Fin novembre 2019, au niveau national le nombre d'intérimaires s'établit à près de 828 100, en valeur corrigée des variations saisonnières. Il connaît une hausse (+1,1%) par rapport à fin octobre 2019. En un an, l'intérim diminue de 1,1% (-9 200 de fin novembre 2018 à fin novembre 2019).

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. L'industrie et la construction représentent respectivement 16,1% et 7,8% de l'emploi salarié total, mais emploient respectivement 37,8% et 21,4% des intérimaires. Inversement, 76,0% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 40,3% des intérimaires.

A la fin novembre, le taux de recours à l'intérim est de 10,4% dans l'industrie, de 12,1% dans la construction et de 2,3% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 4,4%.

Graphique 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS) - FRANCE



LA SITUATION REGIONALE

Situation de l'intérim

A fin novembre 2019, on compte 64 000 intérimaires sur la région, soit -0,5% par rapport à octobre 2019. Sur un an, l'emploi intérimaire diminue de 0,6%, soit près de 400 postes concernés.

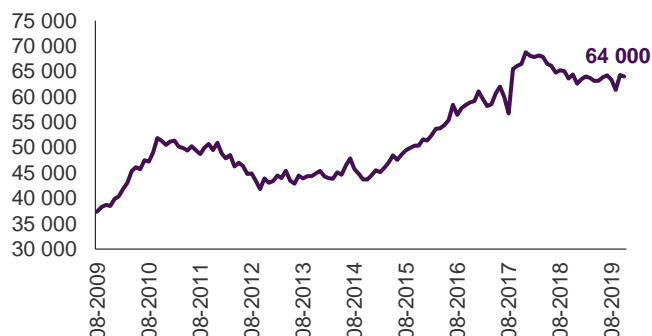
Près de la moitié (53%) des emplois intérimaires de la région se trouve dans l'industrie. La région se distingue du national par l'importance de l'industrie dans l'emploi intérimaire, et la moindre place du tertiaire.

Tous les secteurs voient leurs effectifs diminuer sur un mois, sauf le tertiaire (+0,6%). La construction est le secteur qui diminue le plus (-1,4%).

On observe la même tendance sur un an, avec une augmentation du tertiaire de 10,1%.

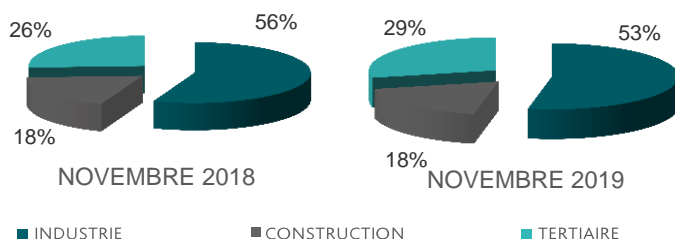
Graphique 2

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES



Graphique 3

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE



Graphique 4

EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR SECTEUR

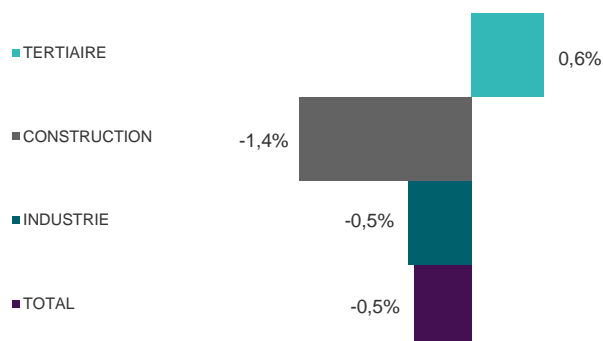


Tableau 1

LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

| | novembre-19 | évolution sur 1 mois (%) | évolution sur 1 an (%) |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------|------------------------|
| Fabrication d'autres produits industriels | 13 262 | -1,0% | -5,8% |
| Construction | 11 655 | -1,4% | -0,9% |
| Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac | 8 536 | 4,2% | -0,3% |
| Fabrication de matériels de transport | 6 450 | -3,1% | -1,5% |
| Transports et entreposage | 5 317 | 11,0% | 39,6% |

La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire (20,7%). En novembre 2019, le secteur emploie près de 13 300 intérimaires, en baisse mensuelle de -1,0%. Sur un an, le secteur affiche une diminution de -5,8%.

La construction arrive en deuxième position avec plus de 11 600 postes et 18,2% de l'emploi intérimaire. Le secteur est à la baisse sur un mois (-1,4%) comme sur un an (-0,9%)

La fabrication de denrées alimentaires prend la 3^{ème} position. Ses effectifs augmentent de 4,2% sur un mois, mais régressent de -0,3% sur un an.

Chiffres clés

EVOLUTION – FAITS MARQUANTS

SUR UN MOIS

- ✓ Cokéfaction et raffinage **+29,2%**
- ✓ Transports et entreposage **+11,0%**
- ✓ Agriculture **-16,5%**
- ✓ Autres activités de services **-10,5%**

SUR UN AN

- ✓ Transports et entreposage **+39,6%**
- ✓ Activités financières et d'assurance **+28,9%**
- ✓ Fab. équip. électr., électroniques **-19,2%**
- ✓ Cokéfaction et raffinage **-11,3%**

3 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Evolution de l'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

Les ouvriers représentent plus de quatre intérimaires sur cinq. 46,1% sont ouvriers qualifiés et 36,2% des ouvriers non qualifiés.

La part des employés est proche de celle des cadres et professions intermédiaires, avec respectivement 8,5% et 9,1% des emplois.

A l'exception des employés (+1,0%), toutes les catégories socio-professionnelles enregistrent une baisse mensuelle. La baisse la plus importante concerne les cadres et professions intermédiaires (-1,7%).

Sur un an, les cadres et les employés sont à la hausse (+8,0% et +7,6% respectivement). Les autres catégories engistrent une baisse.

Graphique 5
REPARTITION PAR CSP

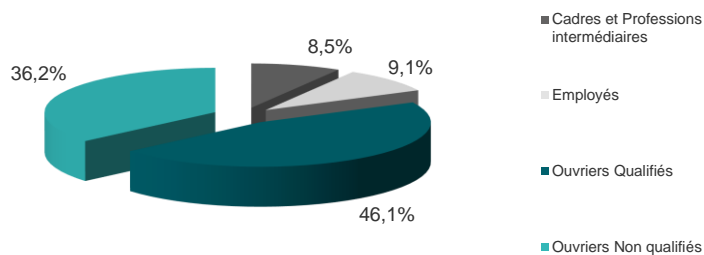


Tableau 2
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CSP

| | novembre-19 | évolution sur un mois (%) | évolution sur un an (%) | Part de l'emploi |
|--------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------------------|------------------|
| Cadres et Professions intermédiaires | 5 470 | -1,7% | 8,0% | 8,5% |
| Employés | 5 814 | 1,0% | 7,6% | 9,1% |
| Ouvriers Qualifiés | 29 520 | -0,5% | -3,9% | 46,1% |
| Ouvriers Non qualifiés | 23 197 | -0,5% | -0,1% | 36,2% |

Répartition des intérimaires par sexe

Graphique 6
REPARTITION PAR SEXE



La population intérimaire est majoritairement masculine. Au mois de novembre 2019, 70,6% des intérimaires sont des hommes en Pays de la Loire.

L'évolution mensuelle est négative pour les femmes (-0,1%) et les hommes (-0,6%).

Sur un an, l'évolution est à la baisse pour les hommes (-1,7%) et positive pour les femmes (+2,1%).

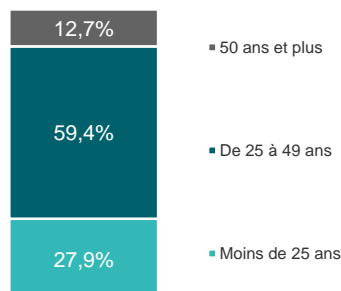
Répartition des intérimaires par âge

Les jeunes sont largement surreprésentés dans la population intérimaire régionale. A fin novembre 2019, 27,9% des intérimaires ont moins de 25 ans, alors que selon les derniers chiffres de l'INSEE, les moins de 25 ans ne représentent que 9% des actifs occupés.

Que les jeunes aient fortement recours à l'intérim peut avoir diverses raisons, ils sont plus mobiles, encore indécis par rapport à leur avenir, et il leur est plus difficile d'accéder à des emplois durables.

Toutes les tranches d'âge sont à la baisse sur un mois. Sur un an, seuls les 50 ans et plus sont à la hausse : +2,3%.

Graphique 7
REPARTITION PAR AGE



LA SITUATION DEPARTEMENTALE

Répartition de l'intérim par département

Tableau 3

COMPARATIF INTERIM / EMPLOI SALARIE

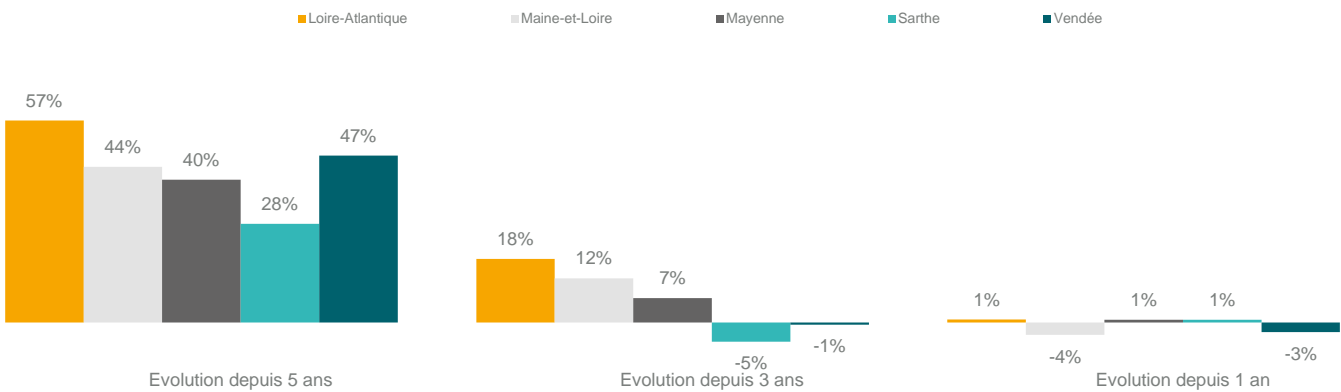
| | novembre-19 | Poids Intérim | Poids Emploi Salarie |
|------------------|-------------|---------------|----------------------|
| Loire-Atlantique | 27 468 | 42,9% | 42,1% |
| Maine-et-Loire | 11 158 | 17,4% | 19,8% |
| Mayenne | 5 173 | 8,1% | 7,5% |
| Sarthe | 9 102 | 14,2% | 13,5% |
| Vendée | 11 099 | 17,3% | 17,1% |

La Loire-Atlantique emploie 42,9% des intérimaires. Le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée ont des taux de représentativité entre 14% et 17%. La Mayenne est en retrait avec 8,1% de l'effectif intérimaire régional.

Les départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Le Maine-et-Loire recourt moins à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région est de 17,4% quand celui dans l'effectif salarié est de 19,8%. La Loire-Atlantique et la Mayenne sont les départements recourant le plus aux contrats intérimaires proportionnellement à leur poids.

Graphique 8

EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT SUR UN, TROIS ET CINQ ANS

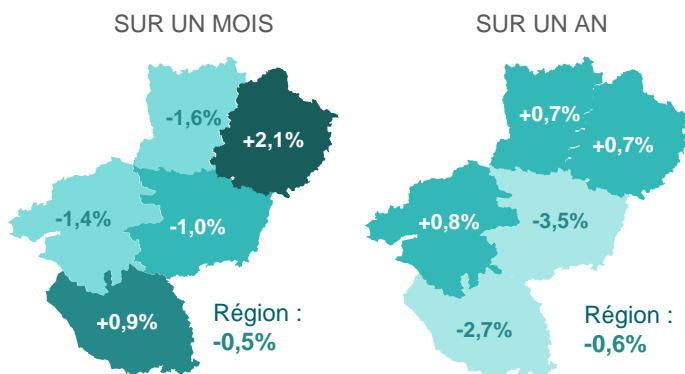


Sur 5 ans, l'évolution de l'intérim est positive dans tous les départements. Depuis 2014, la Loire-Atlantique a gagné 57% d'intérimaires devant la Vendée (+47%).

Sur un an, le Maine-et-Loire et la Vendée affichent des évolutions à la baisse (-4% et -3% respectivement) quand les autres départements affichent une hausse.

Carte 1

EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT



Méthodologie

INDICATEUR FIN DE MOIS :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31/12/1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois², et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Vincent RAGOT

Conception et réalisation :
Service SEE – Gaëtan COIRIER

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire,
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

